

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[De l'hystérie - suite\]](#)

[De l'hystérie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0237

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen (1), paraît être un cas d'hystérie fruste, monosymptomatique, consécutive à un accident de chemin de fer. L'observation IX (2) a trait à un homme qui, le lendemain d'une chute sur le dos, présentait les signes d'une paralysie qui guérit spontanément, avec amblyopie persistante. Cinq ans plus tard, le même malade, à la suite d'une chute, est repris de paraplégie, avec anesthésie des membres supérieurs et inférieurs, de la poitrine et du dos.

Kussmaul (3) cite un cas décrit par Wértner. Une jeune fille de treize ans tombe sous une voiture et n'a que quelques écorchures de la peau. Mais elle perd subitement la parole. Tout est tenté pendant treize mois sans succès. Un beau jour, la jeune fille se précipite dans les bras de sa mère en disant à haute voix : « Maman, je parlerai encore. » Elle était guérie. On peut rapprocher cette observation de celle de Robert, que nous citions plus haut.

Pour montrer combien de tels cas durent passer inaperçus, n'étant pas rapportés à leur véritable cause, M. Guinon analyse un fait qui lui a été communiqué par M. Charcot et que celui-ci recueillait, en 1872, dans le service de M. Maurice Raynaud, à l'hôpital de la Charité. L'observation fut dénommée alors : *Épilepsie de cause spinale provoquée et arrêtée*. « Je me rappelle très bien ce malade, disait M. Charcot, en communiquant à M. Guinon la note que celui-ci publie ; on pourrait aujourd'hui l'étiqueter sans hésiter : *Accidents hystéro-traumatiques, attaques d'hystérie probablement à forme d'épilepsie partielle, consécutifs à un éboulement*. »

Pourquoi donc l'attention de M. Charcot n'avait-elle pas alors été attirée du côté de l'hystérie, que lui-même avoue reconnaître aujourd'hui rétrospectivement, en se remémorant ce malade ? C'est que, tout d'abord, l'hystérie masculine n'était pas monnaie courante à cette époque

(1) *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen*, 1874, p. 386.

(2) *Ibid.*, p. 392.

(3) *Les troubles de la parole*, p. 200.

BnF

MSS

